

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE-GERANT

EURL 2K Plomberie,
Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
Au capital de 4 000 €,
Siège social: 59 bis avenue de Paris 33310 LORMONT,
Immatriculée sous le n° 903 664 811 au RCS de BORDEAUX.

Décisions de l'associé unique-gérant du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le mardi 31 mars,
À 10 heures.

Le soussigné Kemal KARCI, associé unique et gérant de la société 2K Plomberie, a pris les décisions suivantes :

Première décision

Transfert du siège social

L'associé unique-gérant décide de transférer le siège social du 26 bis rue Jean Jaurès à LORMONT (33 310) au 59 bis avenue de Paris à LORMONT (33 310), à compter du 1er avril 2026.

Deuxième décision

Modification corrélative des statuts

L'associé unique-gérant décide de modifier corrélativement l'article 4 des statuts, comme suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Suite à l'Assemblée Générale du 31 mars 2026, le siège social est transféré, à compter du 1er avril 2026 à l'adresse suivante :

**59 bis avenue de Paris
33 310 LORMONT**

Troisième décision

Accomplissement des formalités légales

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Kemal KARCI

